

*Initiatives ministérielles*

gouvernement libéral comprenne que les victimes devraient avoir le droit de présenter des déclarations orales et écrites.

Il y a d'autres éléments du système canadien de justice pénale qui doivent être dénoncés, notamment l'intimidation des témoins. J'ai ici un document produit par un député du côté ministériel. Il porte sur des décisions prises à l'issue d'examen judiciaires du dossier de personnes condamnées à la peine capitale. Leurs sentences ont été révoquées et remplacées par des peines d'emprisonnement à perpétuité, ce qui veut dire 25 ans et encore moins maintenant, aux termes de l'article 745. Je trouve cela tout simplement effroyable. Il est vraiment effroyable que l'on réduise les peines.

Je vous donne deux exemples qui me touchent de près. Dwight Lucas, un individu condamné à une peine de 20 ans d'emprisonnement pour meurtre non qualifié a vu sa peine réduite à 16 ans. Un individu du Québec, qui avait été condamné à 25 ans pour avoir tué un policier, a vu sa peine réduite à 15 ans. Au moment où il a commis ce meurtre, cet individu aurait été condamné à mort, mais on lui a imposé une peine de 25 ans. Les années ont passé et sa sentence a été réduite à 15 ans. C'est mal. Ces gens sont remis en liberté et nous en arriverons à une situation où, lorsque d'autres crimes seront commis, les témoins devront être protégés des criminels qu'on remet en liberté et qui devraient rester en prison.

Le raisonnement derrière ces décisions est assez tordu. La majorité des Canadiens ne l'acceptent pas. Mais le gouvernement croit avoir raison. Que faudrait-il pour convaincre le gouvernement que ses lois pénales sont trop libérales?

Il faudra remplacer le gouvernement lors des prochaines élections. Vous qui écoutez, sachez qu'il faudra ramener les enjeux des prochaines élections à des questions très précises: l'économie, le système de justice pénale et le processus démocratique à la Chambre des communes.

**M. Thompson:** Les pensions aussi.

**M. White (Fraser Valley-Ouest):** Mon collègue de Wild Rose ajoute les pensions des députés. Cela sera toujours un enjeu. En fait, puisqu'il l'a mentionné, je fais remarquer que je porte ma cravate avec des cochons pour ceux qui participent encore au régime de pension des députés. Je n'y avais pas pensé jusqu'à ce que ce point soit soulevé.

• (1115)

Il arrive que nous ayons besoin d'un criminel pour attraper un autre criminel, que nous ayons à nous servir des renseignements qu'il possède en tant que témoin et, oui, malheureusement, certaines de ces personnes échappent aux conséquences de leurs propres crimes et certaines de ces personnes ont besoin d'une loi sur la protection des témoins. Je suppose que la fin justifie les moyens dans ce cas. Cependant, il y a beaucoup plus de gens qui sont témoins d'actes criminels mais qui sont trop intimidés pour faire quelque chose. Tout ce que je demande, c'est que le gouvernement libéral nous donne une loi et des règlements sur la protection des témoins qui soient vraiment efficaces.

Nous n'avons pas besoin de paroles en l'air comme celles que nous avons entendues au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants, lorsque les ministériels ont dit qu'ils avaient fait d'importants changements. Ce n'est pas vrai. Nous n'avons pas besoin de paroles en l'air comme cela. Nous devons faire du projet de loi C-78 la meilleure mesure législative possible. Nous devons protéger les bons citoyens qui sont prêts à témoigner.

Les députés d'en face s'amuse. Ils disent qu'ils font toujours bien les choses. Si c'est le cas, pourquoi y a-t-il tant de victimes? S'ils font si bien les choses, pourquoi y a-t-il tant de plaintes au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants, que le gouvernement libéral a complètement bousillée? S'ils font si bien les choses, pourquoi n'ont-ils pas le courage d'aller dans la réserve, à Cornwall, pour mettre un terme à la vague de criminalité? Pourquoi? S'ils font si bien les choses, pourquoi voyons-nous ce genre de situation? Cela leur a cloué le bec pendant un instant.

Ce qui ne va pas, c'est que le gouvernement parle beaucoup, mais n'agit pas quand vient le temps de s'attaquer à des problèmes réels. Il n'a pas le courage d'aller dans les réserves pour régler le problème de la criminalité. Pendant ce temps, les gens à l'extérieur des réserves subissent les conséquences de cette vague de criminalité. D'où le gouvernement croit-il que viennent les drogues qui se retrouvent dans les écoles à Cornwall? Il sait fort bien d'où elles viennent. D'où croit-il que viennent les armes?

Ce n'est pas quelque chose que nous avons inventé. Nous sommes allés là-bas et nous avons écouté les gens. Le gouvernement n'écoute pas. Il devrait avoir le courage d'aller dans certaines des réserves pour s'attaquer au problème du crime organisé. Le gouvernement dit qu'il fait quelque chose, mais c'est de la foutaise. Il ne fait absolument rien.

Je suis heureux que nous ayons eu ce petit entretien, mais cela n'est pas suffisant pour les députés d'en face. Les gens qui nous écoutent aujourd'hui comprendront qu'il y a une énorme différence entre les paroles et les actes. Cela hantera le Parti libéral aux prochaines élections. Les victimes sont traitées de façon épouvantable dans les mesures législatives présentées par ce gouvernement. C'est pourquoi il y a des groupes comme Victimes de violence, CRY et Canadiens contre la violence partout recommandant sa révocation. Ces groupes poussent comme des champignons d'un bout à l'autre du pays. Ils savent que les mesures législatives présentées par le gouvernement ne sont pas bonnes.

J'ai quelques notes au sujet du projet de loi C-45.

• (1120)

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Je rappelle au député que nous discutons du projet de loi C-78.

**M. Randy White (Fraser Valley-Ouest):** Madame la Présidente, je me suis laissé emporter parce qu'aucun des projets de loi déposés par les ministériels jusqu'à maintenant n'est valable. Je suis étonné de pouvoir donner mon appui à ce projet de loi.